



COMMISSION DES ARBITRES DU DISTRICT DE L'ALLIER

Le stage des arbitres catégories D1/D2 aura lieu le samedi 08/09/2018 de 8h30 à 17h00 à l'ensemble municipal de Cosne d'Allier

Pour la bonne organisation de ce stage, veuillez répondre à la date impérative fixée ci-dessous à M. Robert BARDET

REPONSE OBLIGATOIRE

FICHE DE PARTICIPATION AU STAGE DU 08/09/2018 de 8H30 à 17H00

ENSEMBLE MUNICIPAL A COSNE D'ALLIER

A RETOURNER A : M. BARDET Robert

11 Rue des Abeilles

03200 ABREST

POUR **LE 20/08/2018 DERNIER DELAI**

NOM----- PRENOM-----

PARTICIPATION AU STAGE DU 08 /09 /2018 OUI NON

Sans motif légitime l'arbitre ne sera pas désigné application du statut d'arbitrage :(ARTICLE 18 DU STATUT DE L'ARBITRAGE (L'ARBITRE EST TENU DE SUIVRE LA FORMATION ORGANISEE A SON INTENTION «LA JOURNEE COMPLETE »)

Le président de la CDA : Jean CANO